

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 20 FEVRIER 2015**

.\_\*\_.\_\*\_.\_\*\_.\_\*\_.\_\*\_.\_\*\_

**PRESENTS** : Mesdames Constance de PÉLICHY, Stéphanie HARS, Véronique DALLEAU, Géraldine VINCENT, Frédérique de LIGNIÈRES, Linda RAULT, Marion CHERRIER, Isabelle FIDALGO, Chloé BORYSKO (du point 1.1 au point 3.1), Sylvie BRETON, Colette ROUSSEAU, Messieurs Vincent CALVO, Christophe BONNET, Stéphane CHOUIN, Dominique THENAULT, René MARMISSOLLE, Jean-Noël MOINE, Jean-François KARCZEWSKI, Sébastien DIFRANCESCHO, Emmanuel THELLIEZ, Daniel GAUGAIN, Pierre LUQUET, Philippe FROMENT, Marc BRYNHOLE, Thierry MONTALIEU, Dominique DESSAGNES

**POUVOIRS** : Mme Nicole BOILEAU à Mme Frédérique de LIGNIÈRES, Mme Stéphanie AUGENDRE MÉNARD à Mme Stéphanie HARS, Mme Manuela CHARTIER à M. Philippe FROMENT, Mme Chloé BORYSKO à M. Vincent CALVO (du point 3.2 au point 4.2)

**Secrétaire de Séance** : Madame Stéphanie HARS

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 janvier 2015.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 janvier 2015 est adopté à **L'UNANIMITÉ**.

## 1 - FINANCES - MARCHÉ

**1.1 Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2015 du budget principal**

Le Conseil Municipal a **PRIS ACTE** de la tenue de ce débat.

**1.2 Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2015 du budget annexe de l'assainissement**

Le Conseil Municipal a **PRIS ACTE** de la tenue de ce débat.

**1.3 Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2015 du budget annexe de l'eau**

Le Conseil Municipal a **PRIS ACTE** de la tenue de ce débat.

**1.4 Liste des marchés passés durant l'année 2014 pour le compte de la Commune de la Ferté Saint-Aubin**

Le Conseil Municipal a **PRIS ACTE** de la présentation des marchés publics passés durant l'année 2014.

**1.5 Avenant de transfert relatif au marché n°2009/024 portant sur la maintenance globale des installations d'éclairage public et installations connexes**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant autorisant la poursuite du marché susvisé, dans les mêmes conditions que celles prévues initialement, avec le remplacement du groupement d'entreprises constitué des sociétés GARCZYNSKI TRAPLOIR et CENTRE ELECTRIQUE ENTREPRISE, par les sociétés IN'ENERGIES et CENTRE ELECTRIQUE ENTREPRISE.

### 1.6 Avenant n°2 au « lot 02 gros œuvre » du marché de travaux relatif à la construction d'un restaurant scolaire et d'un accueil périscolaire à la Ferté Saint-Aubin

**Vote favorable à l'unanimité** pour conclure un avenant n°2 avec l'entreprise GBC (lot n°2) pour la construction du restaurant scolaire, pour un montant de 1 800 € HT soit 2 160 € TTC, et autoriser Madame le Maire ou son représentant à le signer.

### 1.7 Approbation et signature de la convention relative à la constitution d'un Groupement d'Intérêt Public dénommé Centr'Achats

**Vote favorable à l'unanimité** pour approuver la constitution d'un Groupement d'Intérêt Public dénommé Centr'Achats et autoriser Madame le Maire à signer le formulaire valant signature de la Convention Constitutive.

Madame Véronique Dalleau, Membre titulaire et Monsieur Stéphane Chouin, membre suppléant sont désignés comme représentants pour siéger à l'Assemblée Générale.

### 1.8 Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour les travaux d'aménagement de bureaux administratifs au Centre Technique Municipal

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de la réserve parlementaire pour les travaux d'aménagement de bureaux administratifs au Centre Technique Municipal.

## 2 - DEVELOPPEMENT DURABLE, MOBILITE ET TRANSPORTS

### 2.1 Rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées

Le Conseil Municipal a **PRIS ACTE** de la présentation du rapport annuel 2014 de la Commission Communale pour l'Accessibilité.

## 3- DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'URBANISME

### 3.1 Mise à l'étude d'une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), définition des modalités de concertation et constitution de la commission locale de l'AVAP

**Vote favorable à l'unanimité** pour :

- mettre à l'étude l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP),
- définir les modalités de concertation
- mettre en place la commission locale de l'AVAP comme suit :

Représentants d'administration	Préfecture du Loiret	M. le Préfet ou son représentant
	DREAL	M. le Directeur de la DREAL ou son représentant
	DRAC	M. la Directeur de la DRAC ou son représentant
Elus ou titulaires d'un mandat électif représentant la collectivité		Mme Constance de PELICHY
		Mme Véronique DALLEAU
		Mme Nicole BOILEAU
		M. Christophe BONNET
		M. Dominique THENAULT
		M. Pierre LUQUET
		M. Jean-François KARCZEWSKI
Personnes qualifiées		M. Thierry MONTALIEU
	Au titre au patrimoine culturel local	M. François PEZET
	Au titre au patrimoine culturel local	M. Michel CLERGEAU ou son représentant (Association Culturelle pour la Sauvegarde du Patrimoine Fertésien – ACSPPF)
	Au titre des intérêts économiques locaux	M. Guy HERON
	Au titre des intérêts économiques locaux	M. Christophe TOUZE, commerçant (Groupement des Entreprises de la Région de La Ferté St-Aubin – GERFA)

- autoriser Madame le Maire à signer tout contrat et avenant ou prestation de service pour l'élaboration du dossier d'AVAP.

### 3.2 Constatation de l'état d'abandon manifeste de plusieurs biens et autorisation de poursuivre la procédure d'expropriation

#### **Vote favorable à l'unanimité :**

- pour décider qu'il a lieu de déclarer les immeubles concernés en état d'abandon manifeste ;
- pour autoriser Madame le Maire à poursuivre la procédure d'expropriation
- Pour autoriser Madame le Maire à solliciter l'intervention de l'Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental Foncier Cœur de France (EPFLI Foncier Cœur de France) pour l'acquisition, et le portage de ces biens.
- Pour déléguer cette procédure d'expropriation à « l'EPFLI Foncier Cœur-de-France ».

## 4 - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

### 4.1 Vacations pour la mise sous pli de la propagande électorale des élections départementales

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Madame le Maire à recruter de 10 à 20 agents vacataires pour assurer la mise sous plis du 2<sup>ème</sup> tour de scrutin des élections départementales. Ils seront rémunérés à hauteur de 12,25 € bruts par heure de travail effectuée.

### 4.2 Convention de prestations de services 2015 sur le complexe aquatique communautaire

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Madame le Maire à répondre à la commande publique identifiée par la communauté de communes, pour l'année 2015, pour des prestations techniques (métiers du bâtiment, espaces verts, technicien sons et lumière), d'un montant annuel inférieur à 7 500 € TTC, facturé au regard du coût supporté par la commune.

## 5 – Questions diverses

La Ferté St-Aubin, le 23 février 2015

Le Maire,  
Constance de Pélichy

